



Compte-rendu de la réunion du Conseil de Quartier « Braou/Ranquine/Aguiléra » du 14 septembre 2009

– Maison des Associations de Biarritz –

La séance est ouverte à 18 h 30.

PREAMBULE :

Après avoir procédé à l'appel des Conseillers (cf. document annexe 1),

- * Mme Luce Moulian nous informe de la démission de :
 - Mr Thierry AMESTOY (raisons professionnelles)
 - Mr Jean-Maxence BERTIN (raisons personnelles et « fonctionnelles »).tous deux titulaires.

Le Conseil, à la majorité, valide la nomination de Mme Dominique BARUCH et Mr Daniel GERARD (suppléants les plus assidus aux réunions) à leur place.

Le Conseil est désormais constitué de :
20 Titulaires, 4 Suppléants, 9 Associations, 5 Elus. Total : 38.

- * L'Assemblée ratifie le compte rendu de la réunion du 22 juin.

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Feuille de liaison avec les services municipaux.
- 2 - Nouvelles suggestions.
- 3 - Informations diverses.

1- FEUILLE DE LIAISON AVEC LES SERVICES MUNICIPAUX :

Suite à la dernière réunion, une feuille de liaison avec la municipalité a été établie.

Mr Boulanger (Vice-président) et Mr Forestier (Commission Quotidienneté) ont accompagné Mme Moulian à la mairie. Ils ont rencontré Mr Guichard (voirie) ainsi que Mr Alfaro (circulation).

Mr Boulanger fait le compte-rendu de ces rencontres. (cf. documents annexes 2 et 3).

* Mme Recalde, en accord avec Mr Nalpas, (élus présents), nous informe que les demandes validées par le Conseil de Quartier doivent être présentées à un élu qui les transmettra aux services compétents. Elle s'engage à apporter des éléments de réponse lors de la séance plénière suivante et à assurer le suivi des réponses en attente.

2- NOUVELLES SUGGESTIONS :

Les habitants du quartier souhaitent:

-une navette (reliant le quartier à ceux alentour et au centre ville),

-des toilettes publiques,

-des informations régulières sur la vie du quartier (le conseil a poussé la réflexion sur la possibilité de créer une « gazette » interne au quartier, à suivre...).

* Mme MOULIAN informe qu'une page sur Biarritz Magazine sera désormais consacrée aux Conseils de Quartier. Nous disposerons ainsi d'1/6 de page par quartier dès le numéro d'octobre.

A la demande de Mme Moulian, Mme Mesplède et Mr Ménard se portent volontaires pour s'investir dans cette nouvelle Commission dénommée : « Informations, Communications ».

Elle précise aussi qu'il est vivement conseillé de consulter, de façon régulière, le site officiel de www.biarriz.fr, source importante d'informations qui pourrait constituer une base de réflexion.

3- INFORMATIONS DIVERSES :

- Dans le cadre des « Journées du Patrimoine » Mr Harté Lasserre (membre de notre Conseil) donnera à l'auditorium de la Médiathèque le 17 septembre à 18 h. une conférence « Biarritz : 150 ans de création architecturale ».

- De nombreuses associations du quartier seront présentes au 2ème Forum des Associations de Biarritz qui se tiendra le Dimanche 20 Septembre au Casino Bellevue, de 9h à 18h.

- La Ville de Biarritz a signé avec la Société Géociam un marché relatif à une mission d'assistance à l'élaboration et à l'animation de la démarche « Agenda 21 ». Il s'agit de concevoir, gérer et évaluer des projets et des équipements en y intégrant les prescriptions environnementales.

Mme Moulian propose au Conseil de recevoir, pour information, Mme Mialocq en charge de ce dossier pour la Sté Géociam, lors de notre prochaine réunion plénière. Adopté à la majorité. Demande sera faite.

- Une « Journée de l'Amitié », en remplacement de la Kermesse, se tiendra le dimanche 4 octobre au Centre Social du Braou. Après avoir précisé qu'il serait important que le maximum de Conseillers y soit présent, le programme de la journée a été annoncé et les modalités d'inscription indiquées.

Des badges nominatifs ont été distribués afin que chacun puisse être reconnu lors des manifestations au sein du quartier.

La Commission Dynamisme fixe et valide une réunion au Lundi 28 Septembre à 18h30 à la Maison des Associations.

La date de la prochaine réunion du Conseil est fixée au **LUNDI 16 NOVEMBRE à 18h30**, à la Maison des Associations.

La réunion s'est terminée à 20heures.

Les Secrétaires :

Hélène Tixier et Nathalie Derlich

La Présidente :

Luce Moulian

Document annexe 1 :

- Réunion plénière du 14 septembre 2009 – Braou, Ranquine, Aguiléra -

Titulaires présents :

BOULANGER Bernard
BURTIN Angèle,
DOUGNAC Domitille,
EYHERABIDE Isabelle,
FORESTIER Bernard,
HARTE-LASSERRE Pierre-Jean,
JUMIN Max,
MENARD Eric,
MENDIBOURE Hélène,
MESPLEDE Bénédicte,
SAUVY Nadia
TENDERO Guy
TISSINIER Monique
TIXIER Hélène.
TOLLARD Guy

Suppléants présents :

BARUCH Dominique,
GERARD Daniel,
.

Associations présentes :

Alégria, de l'Autisme et TED au Bien-Être (DERLICH Nathalie)
Hip Hip Hop (BERIAIN Esther)

Collège des Elus : présents :

NALPAS Philippe
RECALDE Daniëla

Titulaires absents :

GIBAUD Thierry excusé
JIMENEZ Jean
TOMAS Marie excusée

Suppléants absents :

COURTOIS de VICOSE Axel
JOST Claude excusé
MOULIAN Rosa excusée
TONICELLO Esméralda excusée

Associations absentes :

Amicale des Anciens du B.O (URQUIDI Julio) excusé. Pas informé
Asso.Fse des Polyarthritiques
Assoc. des Résidants de la SoGiCoBa (GARCIA Pierre)
Centre Social Maria Pia excusé
Energy's
Théâtre des chimères
U S B excusé Pas informé

Collège des Elus : absents :

BODIN Ludovic
GRENADE Pierre
VIOLLIER Françoise excusée

- Feuille de Liaison avec les Services Municipaux -

Monsieur GUICHARD / Monsieur ALFARO

Le Conseil de Quartier, lors de la réunion du 22 juin 2009, a souhaité que soient soumises au Conseil Municipal et aux Services Municipaux les demandes et propositions suivantes :
Rencontre avec MM GUICHARD et ALFARO le 11 septembre 2009.

- Des distributeurs bancaires. Les Conseillers unanimes font la remarque que nous sommes le seul quartier à n'être équipé ni d'une banque ni d'une poste. Compte tenu de l'éloignement de ces services et de l'âge avancé de la majorité des habitants du quartier cette demande est à prendre en considération de façon urgente.
GUICHARD : sujet hors compétence de la mairie.
- Des distributeurs de sacs pour crottes de chien.
GUICHARD : préciser les emplacements souhaités.
- Un miroir au centre du rond-point en bas du funérarium en raison de la difficulté à s'insérer dans la circulation sur la voie rapide.
ALFARO : analyse du danger mais les miroirs ne sont pas toujours la bonne solution.
- Deux miroirs : l'un au bout de la rue de la Barthe (en face du centre commercial)
l'autre à la sortie du centre commercial (face à la rue de la Barthe)
afin de voir les véhicules qui remontent d'AGUILERA
ALFARO : analyse du danger mais idem chapitre au dessus.
- Connaître les jours de passage de la balayeuse pour pouvoir déplacer les voitures auparavant.
GUICHARD : information difficile à obtenir, les moyens utilisés sont efficaces
- Que soit indiqué le côté de stationnement afin d'éviter les stationnements anarchiques.
GUICHARD : règle de l'alternance (côté impair:du 1^{er} au 15, côté pair:du 16 au 31) ou bien choix du coté occasionnant le moins de gênes par les usagers eux-mêmes.
- Le rond-point de l'Europe n'est plus indiqué, son nom n'apparaît nulle part. Le panneau placé au centre a disparu.
GUICHARD : Nombreux vols de panneaux de signalisation sur la commune, action en cours pour installer les nouveaux panneaux.
Signalé également la disparition du panneau indicateur de la rue des Pins (depuis l'avenue du Braou).
- Les passages pour piétons aux abords du dit rond-point sont très dangereux. Ne pourrait on demander que la vitesse soit réduite (de 70 à 50 km/h) après la polyclinique voire après le carrefour de LAROCHEFOUCAULD ?
ALFARO : Analyse de la situation, il est difficile d'installer des feux tricolores, comment signaler la vitesse maxi aux véhicules (panneau lumineux indicateur de vitesse, radar) ?
- Le trottoir sur lequel se trouve le panneau STOP au bas de l'avenue du Parc d'Hiver est très large et réduit la chaussée ; les voitures immobilisées gênent celles qui, venant du centre ville, veulent tourner à droite.
GUICHARD : Vérification sur site du problème posé.

- De nombreuses chaussées sont détériorées. Certains trous ont été rebouchés mais le travail semble inachevé. D'autre part les gravillons présentent un véritable danger pour les 2 roues.
GUICHARD : Trois types d'enrobés sont utilisés pour les chaussées :
 -enrobé à chaud : programme établi en début d'année(2009 :quasiment terminé),
 -enduit à froid : programme établi en début d'année (2009 : quasiment terminé),
 -reprises d'enrobés : à la demande.
 Selon la qualité du traitement le résultat n'est pas garanti à 100%.
 Nous signalons un énorme trou à reboucher à l'angle de l'avenue de Coulaoun et rue de Labouheyre.
Vérification sur site.
- Le Conseil ne pourrait-il disposer du planning des travaux de voirie prévus pour le second semestre ?
 Cela éviterait une perte de temps dans sa réflexion.
GUICHARD : Le plan 2009 est en cours d'exécution, le plan 2010 n'est pas encore établi (plans municipaux avec EDF, GDF, EAUX, etc...)
- Existe-t-il des projets de pistes cyclables dans le quartier, ainsi que d'aménagements pour les handicapés ?
GUICHARD : Projet «Vélo-Route » en cours pour des pistes cyclables depuis la Chambre d'Amour vers le Lac Marion en passant par Kleber, donc hors quartier BRAOU, RANQUINE, AGUILERA. Un plan d'aménagement pour les handicapés est réalisé sur 10km à ce jour, le déploiement se fera progressivement vers plusieurs quartiers.

Visite du quartier : (rédaction : Mr Harté Lasserre) :

Avenue du Maréchal-Juin

Questions sur le devenir de la zone artisanale (nombreux locaux fermés). Les trottoirs ne sont plus aménagés entre le N°70 et le garage Renault. La signalétique de l'entrée du quartier serait à compléter.

ALFARO : Vérification sur site pour les trottoirs et la signalétique.

Nous précisons que les commerçants souhaiteraient qu'à l'entée du quartier par le rond-point du Mousse, la signalétique les concernant soit plus lisible (+ indication « Quartier du Braou » ?). **Projet en cours.** Demandé également que la même signalétique soit rajoutée à l'entrée du quartier par l'avenue du Braou (à Chassin).

Impasse Hélène Boucher

Statut de voie privée ?

GUICHARD : voie privée.

Avenue de Massut

Le fonds de l'impasse ne permet pas le ½ tour des éboueurs qui effectuent le ramassage en marche arrière (danger et nuisances sonores). Question sur le statut du terrain en friche situé au fond de l'impasse (propriété du lotissement ?)

GUICHARD : Solution difficile, emprise sur terrain privé.

Avenue Cam d'André

Problème de sortie de l'impasse qui dessert un important lotissement. Les feux verts sont très rapides et très espacés. L'absence de visibilité augmente le danger car des voitures « grillent » le feu sur l'avenue Maréchal Juin. Les reprises d'enrobés réalisées récemment par la ville sont un peu « sommaires ». Une maison semble abandonnée au N°11 avec une épave de voiture.

GUICHARD : Des actions sont en cours pour revoir la programmation des feux et la signalétique au sol (voir rédaction rapport de Bernard FORESTIER , annexe n° 3)

Avenue Coulaoun

Problème de l'importance du stationnement de longue durée des utilisateurs de l'aéroport. Mauvais état d'entretien de l'abri bus devant les HLM.

GUICHARD : Impossibilité d'installer du stationnement payant dans cette zone. Nettoyage demandé pour l'abri bus.

Rue de Machelon

Ambiguïté sur le tracé de la rue et sur les limites de la commune.

GUICHARD : vérification de la situation en renforçant la signalétique.

Rue Jean Mermoz

Questions sur les types de clôtures et sur la réglementation en vigueur (pas toujours respectée ?)

GUICHARD : Application des règles d'urbanisme.

Rue de Labouheyre

Végétation débordante et dangereuse du côté d'Anglet.

GUICHARD : un courrier sera envoyé vers la commune d'ANGLET

Centre commercial du Parc d'Hiver

A cheval sur les deux communes ?

GUICHARD : prise en compte des responsabilités entre ANGLET ET BIARRITZ

Allée d'Aguiléra

Différence de réglementation entre les deux communes concernant les clôtures.

GUICHARD : Application des règles d'urbanisme.

Rond Pont de l'Europe

Problème de traversée des piétons. Arrivée très rapide des véhicules en provenance du BAB

ALFARO : voir réponse en amont.

Biarritz, le 12 septembre 2009

Le Vice-président : Bernard Boulanger

La Présidente : Luce Moulian

Document Annexe 3 :

Objet : Dangérosité du carrefour avec feux tricolores entre Avenue du Maréchal Juin et Rue du Cam d'André.
(Rédaction : Mr B. Forestier)

Problème :

Lorsque le feu est entre le orange et le rouge (sur l'Avenue Maréchal Juin, en venant d'Aguiléra, le feu passe déjà au vert (rue Cam d'André). Des voitures continuent de s'engager au feu orange, voire même au feu rouge, et mettent gravement en danger les personnes qui s'engagent depuis la rue Cam d'André (qui n'ont aucune visibilité).

D'autre part, rue Cam d'André et rue du Clos du Sabaou (une seule sortie avenue Maréchal Juin), il y a 75 maisons et 130 à 150 véhicules qui sont confrontés à un problème de durée des feux. Ceux-ci datent du temps où il y avait une forte circulation sur l'Avenue Maréchal Juin (ce qui n'est plus le cas depuis la création de la voie rapide, plus bas).

Les voitures sortant de Cam d'André ont entre 8 et 10 secondes pour passer, et doivent attendre près de 2 minutes si elles ont manqué le premier passage.

Propositions :

- Intégrer le croisement de Cam d'André avec Maréchal Juin dans un rond-point sans feu tricolore (ce qui permettrait des économies d'énergie et une diminution de la pollution pour les véhicules qui en sortent et doivent attendre longtemps.
- Ou régler les feux tricolores du quartier, de manière à ce que le feu orange de Maréchal Juin soit plus distant du feu vert de Cam d'André, avec installation près de la supérette d'un miroir permettant de voir arriver les véhicules venant de l'avenue Maréchal Juin (face au feu rouge de Cam d'André).
- Augmenter de façon significative le minutage du feu vert de la rue Cam d'André.
- Enfin, il serait bon également de prolonger d'une dizaine de mètres les bandes jaunes sur le trottoir de la rue Cam d'André. En effet, lorsque les voitures sont au feu rouge dans celle-ci, si des véhicules sont garés à la limite de ces bandes jaunes, cela gêne la circulation et provoque une situation dangereuse.

Monsieur Bernard FORESTIER

Commission Quotidienneté